

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2023

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.  
Tout le conseil était présent.

\*\*\*\*\*

### Défibrillateur

Le Maire présente le devis pour la réparation du défibrillateur situé à l'agence postale.  
Le conseil municipal étudie la possibilité de déplacer celui situé à l'intérieur de la salle polyvalente pour le mettre sur le mur extérieur de l'espace de Froment, pour qu'il devienne accessible à tous.

### Voirie communale

- Présentation des devis pour l'installation de jardinière sur le muret du parking de l'atelier municipal. Validation du devis de l'entreprise FORESTIER DELCHET 1 072.80 € TTC.

- Présentation des devis de travaux de réfection sur les chemins communaux « Gagot », « La Carrière » et « Gadet ». Validation du devis de l'entreprise EIFFAGE d'un montant de 50 545.32 € TTC. Travaux subventionnable auprès du conseil départemental.

### SICTOM

Présentation de la convention de mise à disposition gratuite d'un broyeur à végétaux. Validation de la convention.

### Logement communal

Monsieur présente la demande de travaux émise par le locataire du logement communal de l'école. Un premier devis a été établi. La commission bâtiment va se rendre sur les lieux pour réétudier les travaux à réaliser.

### Création MAM et gîte

Marché de travaux signé le 13 janvier 2023. Le montant des travaux s'élève à 621 818.17 € HT (travaux, honoraires architecte, sondages, diagnostics, contrôle technique)

La demande de subvention DETR pour la 2<sup>ème</sup> phase de travaux est déposée.

Validation des devis pour la création et l'aménagement de l'espace de jeux petite enfance pour la MAM. Montant des devis : 27 969.60 € TTC. Dossier subventionnable auprès de l'Etat et du Département.

Le conseil municipal rappelle que le logement situé à l'ancienne poste sera libre le 1<sup>er</sup> mars 2023.

### Espace De FROMENT

Présentation par la commission de gestion de l'espace culturel de la nouvelle convention de location des différentes salles de l'espace de FROMENT, avant présentation à la trésorerie de Vichy pour validation.

Nouveaux tarifs de location des salles à compter du 3 février 2023 :

	Habitants		Personnes extérieures à la commune		Associations de la commune		Associations hors commune et autres	
	Journée*	WE*	Journée*	WE*	Journée sur le WE	Journée en semaine	Journée sur le WE	Journée en semaine
Grande salle	150 €	220 €	200 €	300 €	Gratuit 3 fois / an après 120€	Gratuit	150 €	50 €
Petite salle	50 €		50 €		Gratuit 3 fois / an après 50€	Gratuit	50 €	30 €

	<b>Vaisselle</b>	50 €
	<b>Projecteur</b>	30 €

<b>Bureau</b>	10€ / jour
	40€ / semaine
	150€ / mois

### **Questions diverses**

Présentation du bulletin municipal.

Validation du devis de l'entreprise L'UTILE concernant l'impression du bulletin municipal pour un montant de 801.80 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300 € à l'association Pentatête, pour la programmation d'un concert « Festival des Monts de la Madeleine » le mardi 8 août 2023 à 20h30, espace de Froment.

Le conseil municipal prend une motion contre la fermeture programmée de classes dans le département, afin de soutenir les communes concernées.